



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System
Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint Laurent

Re : MESSAGE RADIO DE LA VOIE MARITIME NO. 21 – 2024

Nous avisons les navigateurs que les tirants d'eau dans la section de Montréal au lac Ontario et le canal Welland sont décrits à l'Avis de la Voie maritime no. 12 de 2024.

Les navigateurs doivent noter que tout navire qui entre dans la voie maritime en direction amont au point d'appel 2 et qui navigue en amont de l'écluse d'Iroquois sera désigné comme navire hivernant conformément aux termes détaillés à l'Avis de la Voie maritime no. 12 de 2024.

Aussi, l'implantation des restrictions visant le tirant d'eau et le rapport de puissance motrice-longueur, annoncées pour le 7 décembre 2024 et le 12 décembre 2024, sont remises jusqu'à nouvel ordre.

Un rappel que tous les navires doivent avoir quitté la section de Montréal au lac Ontario au plus tard à 12h00 le 5 janvier 2025. Tous les navires doivent avoir quitté les écluses américaines au plus tard à 23h59 le 4 janvier 2025. Afin que les navires puissent avoir quitté les secteurs ci-dessus par les dates et heures appropriées, les heures limites pour accepter les navires ont été établies :

- Les navires descendant à Cap Vincent : 6h00 le 4 janvier 2025
- Les navires montant au point d'appel 2 : 2h00 le 4 janvier 2025.

Les navires doivent avoir quitté le canal Welland au plus tard à 12h00 le 10 janvier 2025. Afin que les navires puissent avoir quitté le canal de Welland par ce temps, l'heure limite pour accepter les navires a été établie :

- Les navires descendant au point d'appel 16 : 20h00 le 9 janvier 2025
- Les navires montant au point d'appel 15 : 20h00 le 9 janvier 2025

Il y n'a pas de glace dans le canal de la Rive-Sud, ni dans le canal de Wiley-Dondero.

La température de l'eau à Saint-Lambert le 31 décembre est de 0.6 degré Celsius. La température l'an dernier était de 1.8 degré Celsius. La moyenne des dix dernières années est de 0.3 degré Celsius.

À minuit le 31 décembre, le nombre de navires océaniques en amont de Saint-Lambert était de 10 comparativement à 1 en 2023. En amont de Port Weller, le nombre était de 2 comparativement à 1 en 2023.

L'ouverture de l'estacade de Prescott/Ogdensburg a été réduite à 600m. L'ouverture est indiquée par des bouées ; l'une munie d'un feu vert clignotant rapide, et l'autre d'un feu rouge clignotant rapide.

Toutes les procédures décrites à l'Avis de la Voie maritime no. 12 de 2024 demeurent en vigueur.

Le prochain message radio sera émis vendredi, le 3 janvier 2025.

Le centre de contrôle de La voie maritime diffusera uniquement que les informations critiques à la radio

Le 2 janvier 2025